

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford se tiendra en présence des élus au Centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, au 14, rue Philippe-Côté à 19h

Toutes questions concernant l'ordre du jour peuvent être transmises à la direction générale de la Ville à l'adresse : richard.joyal@ville.bedford.qc.ca afin qu'elles soient traitées en séance tenante.



ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 2 AOÛT 2022

Ouverture de la séance

Adoption de l'ordre du jour

Première période de questions

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2022

1. Commission du Développement économique, des Finances et de la Vérification financière – Marie-Josée Lamothe

- 1.1 Rapport de la présidente
- 1.2 Autorisation paiement Inscription - congrès de la FQM
- 1.3 Participation - tournoi de golf de la fondation du maire de Dunham
- 1.4 Participation - tournoi de golf de la fondation au Diapason
- 1.5 Correspondance

2. Commission de la sécurité publique et civile – Daniel Audette

- 2.1 Rapport du président
- 2.2 Réfection du stationnement de la caserne
- 2.3 Ajustement du salaire - directeur du service des incendies
- 2.4 Évaluation de l'état physique, occupationnel et fonctionnel de la caserne
- 2.5 Correspondance
 - a) Dénonciation de l'entente de services de sécurité incendie
 - b) Communiqué – Opération vélos 2022
 - c) MRC Brome-Missisquoi 2022-06-08

3. Commission de la Gestion des eaux – Yves Gnocchini

- 3.1 Rapport du président
- 3.2 Correspondance

4. Commission des Loisirs, Culture et Vie Communautaire – Mona Beaulac

- 4.1 Rapport de la présidente
- 4.2 Autorisation commandite – Tournoi Bantam 2022
- 4.3 Demande de gratuité - salle Arlène-Murray – FADOQ
- 4.4 Motion de félicitation – Anniversaire de mariage
- 4.5 Correspondance
 - a) Lettre d'invitation – Fête de la Rentrée 2022
 - b) Lettre de remerciement – MV Scholarship
 - c) Lettre de remerciement – Bourse JJB

5. Commission de l'Office d'Habitation Brome-Missisquoi – Yves Gnocchini

- 5.1 Rapport du président
- 5.2 Dossier santé et services de fin de semaine
- 5.3 Autorisation paiement – Budget révisé OHBM
- 5.4 Correspondance
 - a) Réponse CIUSSS – offre de services médicaux dans le pôle de Bedford

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford se tiendra en présence des élus au Centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, au 14, rue Philippe-Côté à 19h

Toutes questions concernant l'ordre du jour peuvent être transmises à la direction générale de la Ville à l'adresse : richard.joyal@ville.bedford.qc.ca afin qu'elles soient traitées en séance tenante.

6. Commission des matières résiduelles – Mona Beaulac

- 6.1 Rapport de la présidente
- 6.2 Correspondance

7. Commission de l'urbanisme – Marie-Pier Tougas

- 7.1 Rapport de la présidente
- 7.2 Dérogation mineure – 20 rue Best
- 7.3 Correspondance
 - a) Registre des permis pour le mois de juillet
 - b) PV du CCU

8. Commission des travaux publics – Pierre Le Blanc

- 8.1 Rapport du président
- 8.2 Départ à la retraite de Monsieur Paul Boulay – Directeur superviseur aréna, centre communautaire et des travaux publics
- 8.3 Embauche au poste de directeur des travaux publics
- 8.4 Autorisation à déposer une demande de subvention au programme PRACIM – pour le projet de construction d'un garage municipal
- 8.5 Autorisation paiement – Pavage stationnement CCGP
- 8.6 Correspondance

9. Autorisation de paiement des comptes mensuels réguliers et réglementaires

Varia

Deuxième période de questions

Clôture de la séance régulière



PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford, tenue au Centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, le mardi 2 août 2022, à 19h00.

Sont présents :

Mmes et MM. les conseillers/conseillères :

Daniel Audette	Marie-Pier Tougas
Pierre Le Blanc	Marie-Josée Lamothe
Yves Gnocchini	Mona Beulac

Tous membres dudit conseil et formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Claude Dubois.

Est également présent : Richard Joyal, Directeur général et greffier-trésorier et Marie-Claude Bélisle, adjointe.

Avant de procéder à l'ouverture de la séance régulière, les prix du concours Bedford en fleurs sont remis. Pour débiter, monsieur le Maire remercie le comité d'horticulture ainsi que les participants pour leur implication. Il mentionne que c'est grâce à des initiatives comme les leurs que la Ville de Bedford s'embellit et il les encourage à continuer, tout comme l'ensemble des citoyens.

La remise des prix se fait comme suit :

Catégorie – Maison fleurie :

- 1^{er} prix : Scott Marroon, 49 rue Philipsburg
- 2^e prix : Richard Gagné et Denise Audette, 193 rue de l'Église
- 3^e prix : Jacinthe Allard, 31 rue Dutch

Catégorie – Balcon fleuri :

- 1^{er} prix : Julie Grant, 62 rue Rivière
- 2^e prix : Anita Thompson, 33 rue Moreau

Catégorie – Commerce fleuri :

- 1^{er} prix : Guylaine Beaudoin, 60 rue Principale
- 2^e prix : Pizzéria Bedford, 41 rue Principale
- 3^e prix : Assurance Lanoue et Ouellet, 197 rue Principale

Mention honorable – La plus belle rue : Rue Beaudoin

22-08-215

Ouverture de la séance

Proposé par la conseillère Mona Beulac
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil ouvre la séance.

ADOPTÉE

22-08-216

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par la conseillère Marie-Josée Lamothe
Appuyé par le conseiller Pierre Le Blanc

Que ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

- N.M. **Une première période de questions a été tenue telle que requise par la loi.**
- L'ordre du jour de la séance a été publié le vendredi 29 juillet sur le site internet de la Ville et ce, tel que requis par la loi. Aucune question n'a été reçue ou n'a été soumise par un citoyen dans la salle.
- 22-08-217 **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2022**
- Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc
Appuyé par le conseiller Daniel Audette
- Que ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2022 tel que soumis.
- ADOPTÉE
- 22-08-218 **Autorisation de paiement – Inscription au Congrès FQM 2022**
- Considérant que la Ville de Bedford est membre de la Fédération Québécoise des Municipalités et qu'il est opportun pour les élus de la Ville de participer aux activités de la FQM.
- Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par le conseiller Yves Gnocchini
- Que ce conseil autorise le paiement de l'inscription de trois personnes au congrès 2022 de la FQM qui a eu lieu les 22, 23 et 24 septembre prochain, au coût de 900 \$ par membre, plus les taxes applicables.
- Que ce conseil accorde une allocation de dépenses journalières de 60 \$.
- « Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».
- ADOPTÉE
- 22-08-219 **Participation Tournoi de golf de la fondation du maire de Dunham**
- Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par le conseiller Yves Gnocchini
- Que ce conseil autorise l'inscription du maire, Claude Dubois, au tournoi de golf de la fondation du maire de Dunham qui se tiendra le 8 septembre prochain au montant de 140 \$.
- « Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».
- ADOPTÉE
- 22-08-220 **Participation – Tournoi de golf de la fondation au Diapason**
- Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par la conseillère Marie-Josée Lamothe
- Que ce conseil autorise l'inscription du maire, Claude Dubois, au tournoi de golf de la fondation au Diapason qui se tiendra le 30 août prochain au montant de 250 \$.
- « Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».
- ADOPTÉE

22-08-221

Réfection du stationnement de la caserne

Considérant la résolution 2022-06-173 concernant le pavage du stationnement de la caserne;

Considérant le projet d'agrandissement de la caserne sur le site actuel;

Considérant la recommandation 22-06 du comité intermunicipal incendie;

Proposé par la conseillère Marie-Pier Tougas
Appuyé par le conseiller Yves Gnocchini

De ne pas effectuer les réparations recommandées à la dernière réunion (recommandation 22-05).

De plus, aucune réparation du stationnement n'est recommandée par les membres du comité.

ADOPTÉE

22-08-222

Ajustement du salaire du directeur du service des incendies

Considérant la présentation d'un tableau comparatif des salaires afin de comparer la rémunération du directeur incendie avec ceux de la région;

Considérant la recommandation 22-07 du comité intermunicipal incendie;

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par la conseillère Marie-Josée Lamothe

D'ajuster le salaire du directeur du service des incendies à un taux horaire de 30 \$ de l'heure rétroactivement au 1^{er} janvier 2022, et ce pour un nombre équivalent à 25 heures par semaine.

Le tout en tentant de respecter le budget du service des incendies pour l'année 2022.

ADOPTÉE

22-08-223

Évaluation de l'état physique, occupationnel et fonctionnel de la caserne

Considérant que les municipalités partenaires désirent soumettre une demande au ministère pour la construction d'une nouvelle caserne au programme de subvention PRACIM;

Considérant l'offre de service de la firme TB Maestro pour la réalisation d'une évaluation physique, occupationnel et fonctionnel de la caserne au montant de 7 500 \$ plus les taxes applicables;

Considérant la recommandation 22-08 du comité intermunicipal incendie;

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc
Appuyé par le conseiller Yves Gnocchini

D'accepter l'offre de service du 11 juillet 2022 de la firme TB Maestro au montant de 7 500 \$, plus les taxes applicables afin de procéder à l'évaluation physique, occupationnel et fonctionnel de la caserne incendie au 226, rue Rivière.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

22-08-224

Autorisation commandite – Tournoi Bantam Edition 2022

Considérant que le tournoi de Hockey Bantam Bedford fêtera bientôt sa 46^e édition du 24 novembre au 4 décembre;

Considérant que l'organisation désire s'assurer de la sécurité et d'un bon déroulement du tournoi;

Considérant qu'une demande de contribution financière de 1100 \$ a été déposée pour l'équipe de premiers soins composée de 2-3 personnes pour chaque jour du tournoi;

Considérant que ce montant leur permettra également de se munir de tous les produits de premiers soins nécessaires ainsi que d'un système de communication et de couvrir les frais d'assurances;

Considérant que des frais d'utilisation pour l'usage d'un chronomètreur sont engendrés, soit pour 60 parties à 18 \$ chacune, ce qui représente une somme de 1 080 \$ supplémentaire.

Il est proposé par le conseiller Yves Gnocchini
Appuyé par la conseillère Marie-Josée Lamothe

Que ce conseil municipal autorise une contribution financière à des fins de commandite d'un montant de 2 180 \$ afin de couvrir les frais de l'équipe des premiers soins ainsi que les frais d'utilisation pour l'usage de chronométrage du tournoi.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

22-08-225

Demande de gratuité – Club FADOQ de Bedford et région

Considérant qu'encore une fois cette année le Club de la FADOQ de Bedford et région organisera une Journée des membres qui est à la fois une rencontre administrative, mais aussi une bonne occasion de socialiser entre aînés.

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par la conseillère Marie-Josée Lamothe

Que ce conseil accorde au Club de la FADOQ de Bedford et région l'utilisation de la salle Arlène-Murray du Centre communautaire Georges-Perron, pour une journée « Portes ouvertes » qui se tiendra le 8 septembre prochain, de 13h30 à 20h00, et ce, sans frais.

ADOPTÉE

22-08-226

Motion de félicitations – Anniversaire de mariage

Le conseil de la Ville de Bedford veut désigner une mention spéciale à Mme Madelyn Falcon Bédard et M. Jean-Maurice Bédard pour leur 62^e anniversaire de mariage.

En cette occasion très spéciale, il offre donc ses vœux les plus sincères à ces citoyens qui ont contribué à maintes reprises au dynamisme de notre ville.

Ils ont partagé, et partagent encore aujourd'hui, une vie conjugale bien remplie et qui atteint une longévité remarquable, laquelle mérite d'être soulignée.

Il fait donc plaisir à la Ville de Bedford de leur offrir ses félicitations et de leur souhaiter encore beaucoup de bonheur, de santé ainsi que de beaux moments partagés et précieux!

- 22-08-226
(suite)
- Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par le conseiller Pierre Le Blanc
- Que ce conseil offre une motion de félicitations à Madame Madelyn Falcon Bédard et Monsieur Jean-Maurice Bédard à l'occasion de leur 62e anniversaire de mariage.
- ADOPTÉE
- 22-08-227
- Dossier santé et services de fin de semaine**
- Considérant que le pôle de Bedford dispose de médecins depuis 1860;
- Considérant que le milieu de vie s'est mobilisé en 1949-1950 pour se doter d'un hôpital et de soins de longue durée à Bedford lequel est devenu le CLSC CHSLD La Pommeraie, rue St-Joseph, à Bedford;
- Considérant que les citoyens du pôle de Bedford paient des impôts et ont droit à des services de santé de proximité, en tout temps, à Bedford;
- Considérant la perte de pouvoir décisionnel local au fil des ans, perte inadmissible et désavantageant le pôle de Bedford;
- Considérant que la réforme Barrette a affecté le pouvoir décisionnel local;
- Considérant que c'est le milieu de vie (conseils municipaux, associations diverses, la FADOQ) qui doit influencer sur le développement des services de santé en continu;
- Considérant que le lieu décisionnel qu'il soit de Longueuil ou Sherbrooke n'améliore pas les services du pôle de Bedford lequel se considère comme un « bout de ligne administratif » (Ville de Bedford, Canton de Bedford, Stanbridge Station, Stanbridge East, Notre-Dame-de-Stanbridge, Pike River, Saint-Armand et Saint-Ignace-de-Stanbridge) abandonné à son sort;
- Considérant que ce n'est pas aux citoyens de se déclarer malade selon l'horaire ou la disponibilité des médecins alors que ceux-ci sont payés pour être au service des citoyens;
- Considérant qu'une réorientation des priorités de services au CIUSSS Estrie doit cibler un vrai pouvoir local et décisionnel comme ce l'était auparavant avec un C.A. local;
- Considérant qu'une population âgée constitue l'une de clientèles principales du pôle de Bedford et que certain/e/s ne peuvent se déplacer facilement;
- Considérant que le pôle de Bedford est étiqueté « DÉVITALISÉ » par la MRC de Brome-Missisquoi et que certaines mesures prises par le CIUSSS Sherbrooke vont le « DÉVITALISER » davantage ce qui est un non-sens;
- Considérant que les petites communautés ont droit d'existence et donc d'être desservies par des services de l'état;
- Considérant qu'un projet de conservation d'une résidence OMH-santé pour personnes âgées est en évolution et doit être réussi;
- Considérant que le pôle de Bedford doit connaître le nom du répondant avec pouvoir réel au CIUSSS de Sherbrooke tant en matière de santé qu'en soins en résidence projeté par un groupe de Bedford (OMH-santé- CIUSSS);
- Considérant que le CIUSSS a avantage à collaborer à des projets novateurs quitte à modifier certaines normes;
- Considérant que le milieu de vie du pôle de Bedford va se mobiliser via les conseils municipaux et ses associations;

22-08-227
(suite)

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que le conseil municipal de Bedford insiste auprès du CIUSS Estrie.

Que ce conseil est contre toute réduction de services médicaux à Bedford.

Demande que des services médicaux de proximité et de médecins disponibles soient offerts chaque fin de semaine à Bedford et d'éviter les déplacements de la clientèle vers le GMF de Cowansville.

Demande que le dossier Villa des Rivières, rue St-Joseph à Bedford, soit piloté par le CIUSSS Estrie et L'OMHBM avec ouverture et positivisme.

Que le CIUSSS Estrie avec les représentants du pôle de Bedford rencontrent / recrutent de futurs médecins ou les intéressent à pratiquer leur profession à Bedford ou s'intéressent à des pistes de solution pour la communauté du pôle de Bedford.

Qu'une copie de cette résolution soit transmise à :

- Monsieur Christian Dubé, ministre de la Santé du Québec;
- Monsieur Stéphane Tremblay, président directeur général du CIUSS Estrie;
- Dre Isabelle Samson, directrice de la Santé Publique CIUSS Estrie;
- Madame Isabelle Charest, députée de Brome-Missisquoi et ministre;
- Monsieur Robert Desmarais, directeur général de la MRC Brome-Missisquoi.

ADOPTÉE

22-08-228

Autorisation de paiement – Budget révisé 2022 OHBM

Considérant que la Société d'habitation du Québec (SHQ) a transmis le 13 juin 2022, le budget révisé de l'Office d'habitation de Brome-Missisquoi pour l'année 2022, la contribution de la Ville passant de 33 109 \$ à 33 222 \$.

Proposé par le conseiller Yves Gnocchini
Appuyé par la conseillère Marie-Josée Lamothe

Que ce conseil approuve les budgets révisés de l'Office d'habitation de Brome-Missisquoi en date du 13 juin 2022 et accepte le montant de la contribution révisée de la Ville au montant de 33 109 \$.

Que ce conseil autorise le paiement du montant supplémentaire dû soit de 113 \$.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

22-08-229

Dérogation mineure – 20 rue Best

Considérant la demande soumise afin de construire un garage isolé d'une superficie de 92,9 m²;

Considérant le règlement de zonage 699-11 autorise un garage isolé d'une superficie maximale de 60 m²;

Considérant que le bâtiment projeté occuperait moins de 10% de la superficie du terrain et qu'il a une superficie moindre que celle de la résidence;

Considérant que la cour arrière du terrain du demandeur donne sur une autre cour arrière;

- 22-08-229
(suite)
- Considérant que l'acceptation de la demande ne causerait pas de préjudice sérieux aux propriétés voisines;
- Considérant que le projet respecte tous les autres normes et règlements;
- Proposé par la conseillère Marie-Pier Tougas
Appuyé par la conseillère Marie-Josée Lamothe
- Que ce conseil, tel que recommandé par le CCU, accepte la demande de dérogation mineure.
- ADOPTÉE
- 22-08-230
- Départ à la retraite de monsieur Paul Boulay, directeur superviseur aréna, centre communautaire et des travaux publics**
- Considérant que monsieur Paul Boulay prend sa retraite à titre de directeur superviseur aréna, centre communautaire et des travaux publics de la Ville de Bedford;
- Considérant qu'il est important de souligner les 47 années que Paul Boulay a passé à l'emploi de la Ville;
- Proposé par le conseiller Yves Gnocchini
Appuyé par le conseiller Daniel Audette
- D'accepter le départ à la retraite de Paul Boulay à titre de directeur superviseur aréna, centre communautaire et des travaux publics de la Ville de Bedford.
- Que le conseil remercie Paul Boulay pour le travail accompli au sein de la Ville de Bedford durant 47 ans et lui souhaite une belle retraite.
- D'autoriser le maire et le directeur général à signer tout document relatif au départ à la retraite de monsieur Paul Boulay.
- ADOPTÉE
- 22-08-231
- Embauche au poste de directeur des travaux publics**
- Considérant le départ à la retraite le 11 août 2022 de monsieur Paul Boulay, actuellement directeur superviseur aréna, centre communautaire et des travaux publics;
- Considérant le besoin d'embaucher une personne à titre de directeur des travaux publics;
- Considérant que monsieur David Déry a su démontrer ses compétences et ses qualités par son poste de contremaître au service des travaux publics durant plusieurs années;
- Considérant les recommandations favorables du directeur général;
- Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc
Appuyé par le conseiller Daniel Audette
- D'embaucher monsieur David Déry au poste de directeur des travaux publics de la Ville de Bedford à compter du 12 août 2022;
- D'autoriser le maire et le directeur général à signer le contrat de travail confirmant son embauche.
- ADOPTÉE

22-08-232

Autorisation à déposer une demande de subvention au programme PRACIM pour le projet de construction d'un garage municipal

Considérant que le conseil municipal doit autoriser par résolution une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) afin de supporter les coûts des travaux pour la construction d'un garage municipal;

Proposé par la conseillère Marie-Pier Tougas
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière dans le cadre du programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM), pour la construction d'un garage municipal.

Que la Ville de Bedford a pris connaissance du Guide du programme PRACIM et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités s'appliquant à elle.

Que la Ville de Bedford s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles à celui-ci ainsi que les coûts d'exploitation continue et d'entretien du bâtiment subventionné.

Que la Ville de Bedford confirme, si elle obtient une aide financière pour son projet, qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme PRACIM associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts.

Que le conseil municipal mandate le directeur général, Richard Joyal, à déposer ladite demande d'aide financière pour et au nom de la Ville de Bedford et à compléter et signer tout document nécessaire dans le cadre du programme PRACIM, pour la construction d'un nouveau garage municipal.

ADOPTÉE

22-08-233

Autorisation de paiement du décompte 001 pour le pavage du stationnement du Centre communautaire Georges-Perron

Considérant l'octroi d'un contrat à « Pavage Maska Inc. » pour les travaux de pavage du stationnement du Centre communautaire Georges-Perron en 2022, et ce, en vertu de la résolution 22-05-134 pour un montant de 59 328,25\$, plus les taxes applicables;

Considérant le coût additionnel pour l'ajustement du prix du bitume 58S-28 pour le ESG-10 posé en mai 2022 pour un montant de 2 745,64\$, plus les taxes applicables (le prix du bitume connu lors du dépôt des soumissions était celui du mois de mars 2022).

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil autorise le paiement du décompte 001 au montant de 58 376,17 \$, plus les taxes applicables.

« Je, directeur général de la ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

22-08-234

Autorisation de paiement des comptes mensuels réguliers et réglementaires

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc
Appuyé par le conseiller Yves Gnocchini

Que ce conseil autorise le paiement des comptes mensuels totalisant la somme de 180 518.44\$ mentionnés sur la liste présentée aux membres du conseil de la Ville de Bedford, le 29 juillet 2022.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

N.M.

Une seconde période de questions a été tenue telle que requise par la loi.

L'ordre du jour de la séance a été publié le vendredi 29 juillet sur le site internet de la Ville et ce, tel que requis par la loi.

Aucune question n'a été reçue ou n'a été soumise par un citoyen dans la salle.

22-08-235

Levée de la séance

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que la séance soit levée à 19h35.

ADOPTÉE

Claude Dubois, Maire

Richard Joyal, Directeur général et greffier-trésorier